

UQAR-information

JOURNAL HEBDOMADAIRE DE L'UNIVERSITE DU QUEBEC A RIMOUSKI

Volume 10, numéro 21

Lundi, 5 février 1979

LE CONSEIL DES UNIVERSITES

Un rapport fidèle à la situation

"C'est un rapport qui reflète assez fidèlement la réalité." C'est en ces termes que Gabriel Bérubé, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche de l'UQAR, a commenté le rapport que le Conseil des universités a remis au Ministre de l'éducation, au sujet de l'état actuel du développement de l'UQAR. "Il est heureux que ce rapport voit l'avenir de l'UQAR dans sa vocation de démocratisation et de développement, et qu'il considère comme prioritaires des orientations telles l'engagement prononcé de l'UQAR dans l'éducation permanente, la notion de service à la collectivité, ainsi que l'affirmation de la personnalité propre de notre université. Le

Conseil des universités, continue monsieur Bérubé, a été sensible à la dimension modeste de l'UQAR et aussi aux contraintes particulières qu'elle subissait. D'une part, l'UQAR restera toujours d'une taille modérée: c'est là un de ses attributs que d'offrir des relations soutenues entre professeurs et étudiants. Par contre, une université régionale comme la nôtre doit surmonter certaines difficultés, pour ne nommer que les conditions géographiques et climatiques pénibles, le coût plus élevé de certains services, un bassin de recrutement dont la population est dispersée et sous-scolarisée, et un développement économique inégal selon les secteurs."

Le rapport du Conseil des universités affirme que les universités dites régionales pourraient se retrouver sur certains plans en meilleure posture que les autres: par exemple, en ce qui concerne les nouvelles orientations susceptibles de marquer le développement universitaire, les liaisons plus étroites avec les besoins sociaux, la révision flexible des politiques de formation, la transparence des orientations, etc. Toutefois, deux des plus difficiles contraintes des universités régionales, estime le rapport, sont "celle de devoir, à court terme, assumer concurremment des besoins d'émergence, de développement et de consolidation et celle d'être sur la brèche quant aux perspectives de recrutement".

Le Conseil des universités regroupe des représentants des universités de l'ensemble du Québec et du ministère de l'Éducation, et il a pour mandat de présenter des avis au Ministère sur le développement des universités.



Le temps passe vite. La session d'hiver a débuté il y a déjà trois semaines. Le travail scolaire aussi. Vous souvenez-vous de la journée d'inscription?

LES "PROGRAMMES OUVERTS"

Pour répondre à de nouveaux besoins

Nous avons rencontré Guy Massicotte, conseiller pédagogique de l'UQAR en recherche et développement, pour parler des "programmes ouverts". Voici l'entrevue.

Q. On parle de plus en plus à l'UQAR de "programmes ouverts". Qu'est-ce que ça signifie en fait cette expression?

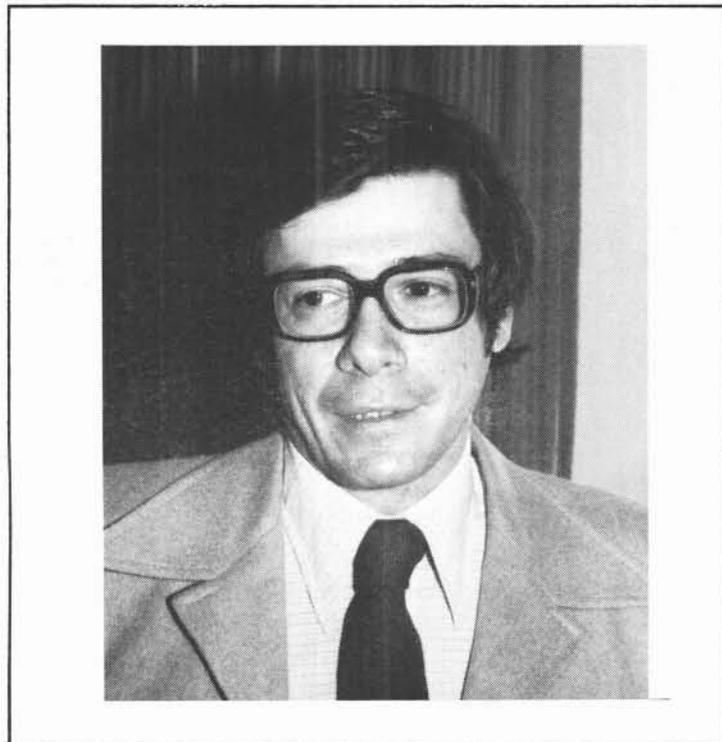
R. C'est une façon nouvelle et différente de concevoir et d'organiser un programme d'enseignement. La principale différence est que l'étudiant participe davantage à la définition des objectifs de formation, des contenus et des modalités.

Q. Qu'est-ce qui différencie le programme ouvert du baccalauréat général (3 certificats), où là aussi l'étudiant dispose d'une assez grande liberté de choix?

R. Un baccalauréat à trois mineures, c'est une forme d'ouverture. Mais si chaque mineure est très fermée, l'ouverture se fait seulement dans le sens de trois tronçons de programme. Un programme ouvert n'est pas nécessairement synonyme d'hyperdispersion ou d'hyperspécialisation. C'est plutôt un moyen d'ajuster un programme à des besoins précis.

Q. Peut-on dire que le programme ouvert est une façon d'intégrer davantage la réalité, l'expérience vécue, à la théorie?

R. Oui. C'est effectivement l'une des principales finalités des programmes ouverts.



Q. Existe-t-il quand même des indications qui garantissent que l'étudiant a véritablement franchi certaines étapes essentielles, dans n'importe quel processus d'apprentissage?

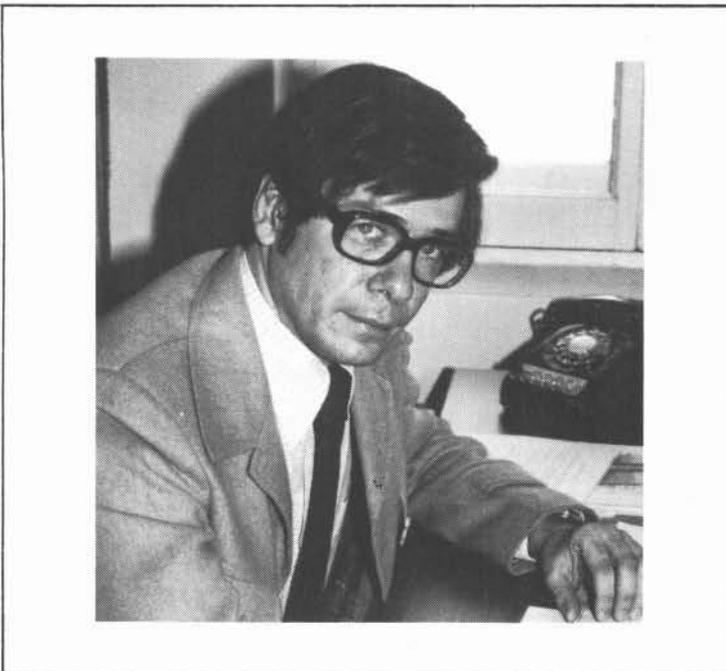
R. Plus un programme est ouvert, plus les mécanismes d'évaluation doivent être présents et rigoureux. L'encadrement et la grille d'évaluation qui permettent de juger si les objectifs fixés par l'étudiant ont été atteints, sont essentiels.

Q. Quels sont les avantages du programme ouvert?

R. Le plus grand avantage est que l'étudiant apprend ce qu'il veut vraiment apprendre, avec les moyens les plus appropriés!

Q. *Quels sont les inconvénients, les contraintes?*

R. D'une part, l'étudiant n'est pas toujours bien placé pour savoir quels sont ses besoins réels. On réserve donc les programmes ouverts plutôt pour le perfectionnement des adultes déjà en situation de travail, et on est très attentif à l'encadrement dès le point de départ. Notez aussi que les programmes ouverts s'appliquent plus aisément à des champs d'études professionnels (enseignement, information scolaire et professionnelle, perfectionnement en administration) que dans des champs scientifiques. Une des difficultés administratives à affronter est l'apprentissage très individualisé pour certains cours. Enfin, une question importante est présentement en débat: l'université ne doit pas simplement être un organisme d'accréditation professionnelle. L'université doit ajouter une valeur, soit par une réflexion pertinente à l'expérience réelle, soit par l'apprentissage de connaissances nouvelles.



Q. *Est-ce que la tendance des programmes ouverts répond à des besoins réels? Lesquels?*

R. Ca répond à un besoin et à un goût. Le besoin, c'est l'hyperspécialisation des tâches dans la société. Le goût, c'est que les consommateurs sont habitués à une profusion de produits, et ils exigent aussi cela de l'université.

Q. *D'où origine cette idée de "programme ouvert"?*

R. C'est dans le prolongement du concept de pédagogie de situation, qui a été étendu au niveau des objectifs et des contenus.

Q. *L'expression "programme ouvert" semble ambiguë. Alors que le choix de cours que détermine l'étudiant est effectivement "ouvert" à un large éventail de possibilités d'apprentissage, le programme peut risquer de devenir "fermé" lorsque cet étudiant se retrouve sur le marché du travail, à cause d'une spécialisation très forte et de certaines lacunes au niveau des connaissances générales de tel ou tel champ d'études. Comment peut-on pallier à ce problème?*

R. Le programme ouvert est surtout valable pour la personne en situation de travail, qui a déjà une formation générale et qui cherche à se perfectionner, à tracer sa carrière, selon un cheminement précis. Les programmes traditionnels restent encore le meilleur moyen d'acquérir une formation générale.

ADOPTÉ!

COMITÉ EXÉCUTIF

À sa réunion (145e) du 22 janvier 1979, le Comité exécutif a:

- accepté la démission du professeur Alma Tchernoff, du Département des sciences de l'éducation, à compter du 19 janvier;
- nommé Jean-Marc Grandbois directeur du Module de biologie à compter du 9 janvier 1979 jusqu'au 31 mai 1980, pour terminer le mandat de Jean Ferron;
- accepté une lettre d'entente (numéro 17) avec le Syndicat des professeurs relative au recrutement d'un professeur en sciences de la santé;
- approuvé une demande d'aide financière aux Archives nationales du Québec pour la sauvegarde des archives notariées qui se trouvent au Palais de justice de Rimouski;
- donné son appui aux démarches de la Commission scolaire régionale du Bas Saint-Laurent auprès du Haut-commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports relatives au salaire du responsable de Kino-Québec pour le Bas-du-fleuve.

COMMISSION DES ÉTUDES

À sa réunion (97e) du 23 janvier 1979, la Commission des études a:

- recommandé l'émission de 85 diplômes de premier cycle (47 baccalauréats et 38 certificats);
- approuvé des modifications aux programmes de biologie, d'enseignement de la biologie et de sociologie;
- recommandé au Conseil d'administration de reconnaître le GRIDEQ comme groupe de recherche institutionnel;
- recommandé au Conseil d'administration une politique de répartition des postes de professeur pour l'année 1979-80;
- recommandé au Conseil d'administration la formation d'un comité de discipline pour décider des sanctions à imposer dans certains présumés cas de fraude et de plagiat.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

À sa réunion (58e) du 26 janvier 1979, le Conseil d'administration a:

- créé un département d'océanographie, en a nommé directeur Mohammed El-Sabh et a déterminé les postes s'y rattachant (professeurs, techniciens, personnel de bureau, etc.);
- accordé la reconnaissance institutionnelle au GRIDEQ et en a nommé Robert Carrier directeur pour un an;
- ouvert pour la session d'hiver 1979 les programmes de certificat de premier cycle en enseignement du français au niveau primaire et en enseignement du français au niveau secondaire;
- adopté une politique de répartition des postes de professeurs pour l'année académique 1979-80;
- adopté un budget de fonctionnement révisé pour l'année 1978-79;
- autorisé la demande de renouvellement du permis de réception de la Commission de contrôle des permis d'alcool du Québec;
- autorisé l'engagement d'une sténo-secrétaire pour combler un poste vacant au Département des sciences de l'administration;
- formé un comité de discipline pour disposer des cas de fraude et de plagiat.

À sa réunion spéciale (59e) du 26 janvier 1979, le Conseil d'administration a:

- adopté un règlement relatif à la préparation et à l'utilisation du plan de cours;
- adopté un règlement relatif aux restrictions dans la poursuite des études des étudiants réguliers de premier cycle;
- adopté un règlement relatif à la documentation administrative de l'UQAR;
- modifié le règlement de régie interne du Module de chimie et de physique.

CINÉMA

Au Cinéma 4, les dimanche et lundi prochain, 11 et 12 février, à 20h, LES ENFANTS GATÉS, film qui unit romanesque et concret, le coeur et l'esprit.

Ce soir, un film japonais qui "oblige par son vertige à franchir les limites séparant jouissance et souffrance": L'EMPIRE DES SENS.



LES ENFANTS GATÉS

Le mardi 6 février à 19h30, au local D-127 du Cégep de Rimouski, LE PASSAGE DES TENTES AUX MAISONS, documentaire donnant la parole aux Montagnais.

À L'UQAR, LES 14-15 FÉVRIER PROCHAIN

COLLOQUE EN SCIENCES DE L'ATMOSPHERE

Les professeurs et les étudiants inscrits au programme de maîtrise-réseau en Sciences de l'atmosphère, se rencontreront pour la 2^{ème} fois en 3 ans à l'UQAR, dans le cadre de leur Séminaire annuel. On se souviendra qu'au mois de mai 1977, un séminaire identique s'était tenu à l'UQAR et avait réuni près de 40 chercheurs. A cette occasion, une démonstration d'un "vol" de ballon captif à basse altitude avait été organisée.

Cette année, la rencontre sera plus modeste. Les participants veulent avant tout faire le point sur le programme d'enseignement en Sciences de l'atmosphère, ainsi que sur le développement de la recherche dans ce domaine multidisciplinaire. On espère ainsi mettre en évidence certains problèmes reliés au caractère spécifique d'un programme-réseau et faire

jaillir, sinon des solutions, du moins des propositions concrètes en vue d'améliorer une situation quelque peu "instable".

La majeure partie du colloque sera toutefois consacrée à la discussion des problèmes, reliés de près ou de loin à ce qu'il est convenu d'appeler en jargon du métier la "couche limite". En effet, c'est grâce à une connaissance accrue de cette "couche limite" (les 2 premiers kilomètres d'air au-dessus du sol) que nous arrivons à modeler et à comprendre les phénomènes météorologiques et, entre autres choses, à prédire les conditions du temps (météo) quelques journées à l'avance. Il va sans dire que les organisateurs du colloque prévoient des conditions des plus idéales pour le 14 février, jour de la Saint-Valentin.

ÉTUDES POST-DOCTORALES

Michèle Beaulieu, de Rimouski, qui avait obtenu un baccalauréat en biologie de l'UQAR en 1974, poursuit présentement des recherches post-doctorales au Johns Hopkins University School of Medicine, à Baltimore, aux Etats-Unis.



En novembre dernier, madame Beaulieu obtenait un baccalauréat en endocrinologie de la faculté de médecine de l'Université Laval.

Une bourse de "fellowship", accordée par le Conseil de recherches médicales du Canada, permet à madame Beaulieu de poursuivre ses études pendant les deux prochaines années, dans cette prestigieuse institution américaine.

10 BOURSES DE 500\$ DE L'UQ

L'Université du Québec offre, à compter de 1978-79, dix bourses d'excellence de 500\$ chacune à ses étudiants de premier cycle. Tous les étudiants de l'UQAR, de citoyenneté canadienne et admis définitivement à un programme d'études menant à l'obtention d'un baccalauréat, sont éligibles. La sélection des boursiers se fera sur l'excellence des résultats scolaires obtenus lors des études collégiales. On peut se procurer les formulaires au local du Service aux étudiants (D-110, tél.: 724-1531).

L'UQAR et l'INRS seront au centre d'achat le Carrefour, les 22, 23 et 24 février prochain, pour faire connaître aux passants les services offerts par l'UQAR et les différentes recherches qui y sont effectuées.

PASPÉBIAC

Comme solution au conflit qui sévit à la polyvalente de Paspébiac, Jean-Louis Plante, professeur au Département des sciences de l'éducation, a recommandé au ministère de l'Éducation d'accorder un congé sabbatique au principal et au principal-adjoint pour une période d'un an, et de remplacer ceux qui occupaient ces postes par deux autres personnes. Monsieur Plante avait reçu du ministre Jacques-Yvan Morin le mandat de faire une enquête sur cette question délicate, qui a occasionné une grève de 35 jours ouvrables, l'automne dernier.

Dernièrement, la Commission scolaire régionale de la Baie-des-Chaleurs acceptait les propositions du rapport, en exigeant toutefois que le ministère de l'Éducation assume le coût de leur application.



Jean-Louis Plante recommandait par ailleurs, pour améliorer le climat entre l'administration et les enseignants de la polyvalente, d'engager sur une base partielle un spécialiste en administration scolaire et d'associer les parents au fonctionnement de l'école.

ANNIVERSAIRES

Suzanne Bard, Service des terrains et bâtiments, le 6;

Florent Vignola, Service de l'audio-visuel, le 6;

André Genest, Département des sciences de l'éducation, le 7.

Au tournoi inter-collégial à Matane, en fin de semaine dernière, l'UQAR s'est rendue en finale, mais Edmundston a remporté la palme avec un avantage de 15 points.

Le 16 février, aura lieu un tournoi participation de volley-ball. C'est un tournoi mixte: 4 hommes, 4 femmes.

en bref...

Une conférence internationale concernant la recherche sur la pollution de l'eau aura lieu à l'Université de Toronto, en juin 1980. Les organisateurs invitent les chercheurs intéressés à soumettre leurs textes sur le sujet le plus tôt possible.

La firme *Franck W. Horner Ltée*, une entreprise de produits pharmaceutiques, a gracieusement offert à l'UQAR des instruments scientifiques d'une valeur de 5 000\$. Bernard Marinier, doyen des études avancées et de la recherche, a déjà oeuvré à l'intérieur de cette compagnie.

Un programme conjoint de voyages et d'échanges vient d'être mis de l'avant, entre la Belgique et le Québec. Le programme comprend deux types de stages: des stages d'initiatives privées où des groupes partagent les mêmes intérêts sont jumelés pour une durée de 14 à 21 jours; des stages d'initiatives gouvernementales d'une durée de 15 jours, portant sur *la Belgique dans la communauté européenne à l'occasion des premières élections européennes à suffrage universel et sur l'animation culturelle pour l'enfance en Belgique*. On obtiendra les détails en s'adressant à:

Programme d'échanges belgo-québécois
Service des activités socio-culturelles

Haut-commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports

1035, de la Chevrotière
7ème étage

Québec G1R 5A5

Tél.: 643-3459

Ne manquez pas le chansonnier Jacques Bilodeau, à *l'Index*, jeudi soir à 10h. Aussi à *l'Index*, deux films sur la tapisserie seront présentés à 12h30; mardi, *Le chant du monde*, avec Jean Lurçat et jeudi, *La tapisserie au XXe siècle*.

UQAR information Hebdomadaire de l'Université du Québec à Rimouski

Direction et Publication : Service des relations publiques et de l'information - Local D-305 - Tél.: 724-1425

Rédaction : Ghislain Paradis - Mario Bélanger

Montage : Richard Fournier

Dactylographie : Simone Fortin

Impression : Service de l'imprimerie

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec